



Procès-verbal
Le vendredi 14 décembre 2001 - n° 72

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Chevrette, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 74 Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière

La motion est adoptée.

M. Chevrette, ministre responsable de la Réforme électorale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 73 Loi modifiant la Loi électorale et la Loi sur la consultation populaire

La motion est adoptée.

14 décembre 2001

M. Boisclair, ministre de l'Environnement, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 72 Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

Le rapport annuel du ministère des Finances, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001 ;

(Dépôt n° 856-20011214)

Les comptes publics 2000-2001, volumes I et II, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 857-20011214)

M. Simard, ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, dépose :

Une entente de transfert de renseignements entre la Commission administrative des régimes de retraites et d'assurances et le ministère de l'Éducation ainsi qu'un avis de la Commission d'accès à l'information.

(Dépôt n° 858-20011214)

M. Rochon, ministre d'État au Travail et à la Solidarité sociale, dépose :

L'analyse actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2000.

(Dépôt n° 859-20011214)

14 décembre 2001

M. Trudel, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

Les rapports annuels sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001, des Régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes :

- Bas-Saint-Laurent ; (Dépôt n° 860-20011214)
- Mauricie et Centre-du-Québec ; (Dépôt n° 861-20011214)

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001, des Régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes :

- Bas-Saint-Laurent ; (Dépôt n° 862-20011214)
- Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine. (Dépôt n° 863-20011214)

M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, les rapports annuels 2000-2001 des Régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes :

- Bas-Saint-Laurent ;
- Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine ;

soient déferés à la Commission des affaires sociales pour étude ;

QUE le ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

14 décembre 2001

M. Legault, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, dépose :

Le rapport annuel de la Commission consultative de l'enseignement privé, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2001 ;

(Dépôt n° 864-20011214)

Le rapport annuel de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2001 ;

(Dépôt n° 865-20011214)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Institution royale pour l'avancement des sciences, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2001.

(Dépôt n° 866-20011214)

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de la Régie des alcools, des courses et des jeux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 867-20011214)

M. Bégin, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001, des ordres professionnels suivants :

— L'Ordre des acupuncteurs du Québec ;

(Dépôt n° 868-20011214)

— La Société québécoise d'information juridique.

(Dépôt n° 869-20011214)

14 décembre 2001

M. Julien, ministre du Revenu, dépose :

Le rapport annuel du ministère du Revenu, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 870-20011214)

M. Boisclair, ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau, dépose :

Le rapport annuel du ministère de l'Environnement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 871-20011214)

M. Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 872-20011214)

M. Brassard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à une question de Mme Beauchamp (Sauvé) concernant Loto-Québec. Question n° 29, *Feuilleton et préavis*, 22 novembre 2001.

(Dépôt n° 873-20011214)

M. le Président, dépose :

Le rapport du Vérificateur général concernant la vérification des états financiers consolidés du gouvernement du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

14 décembre 2001

(Dépôt n° 874-20011214)

M. Facal, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, dépose :

Le rapport annuel de l'Office de la protection du consommateur, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 875-20011214)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bertrand (Portneuf), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 11 et 13 décembre 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 51 Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement et la Loi sur la Régie des alcools, des courses et des jeux — Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 876-20011214)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Marois, ministre des Finances, dépose :

Un document intitulé « Projet Galerie du Gouverneur ».

(Dépôt n° 877-20011214)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote, reporté à la séance du 13 décembre 2001, sur la prise en considération du rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a étudié en détail le projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi visant la préservation des ressources en eau.

14 décembre 2001

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 80 en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François) et Mme Goupil, ministre d'État à la Famille et à l'Enfance et ministre responsable de la Condition féminine, proposent :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 40^e anniversaire de l'élection de Mme Claire Kirkland, élue dans le comté de Jacques-Cartier, première femme à siéger à l'Assemblée nationale du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Delisle (Jean-Talon) et M. Paquin (Saint-Jean) proposent :

QUE l'Assemblée nationale exprime ses condoléances aux proches des victimes, au peuple indien et à ses dirigeants, à la suite de la fusillade perpétrée au Parlement de l'Inde ;

QU'elle condamne cet acte terroriste commis contre la démocratie ;

QU'elle réproouve tout acte d'intolérance et réaffirme son engagement à faire prévaloir, dans le respect des valeurs chères aux Québécois et aux Québécoises, la bonne entente entre les citoyens de toutes origines ethniques et de toutes religions.

14 décembre 2001

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Puis, à l'invitation de M. Bissonnet, vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Chevrette, ministre des Transports, et M. Brodeur (Shefford) proposent :

QUE l'Assemblée nationale dénonce la taxe de 12\$ et de 24\$ par vol, simple et double, pour les vols intérieurs, imposée dans le cadre du dernier budget du gouvernement fédéral et qui constitue une grave injustice envers les régions du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 60, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

14 décembre 2001

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Boisclair, ministre de l'Environnement, propose que le projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi visant la préservation des ressources en eau, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 57, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 02.

Adoption

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Boisclair, ministre de l'Environnement, proposant que le projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi visant la préservation des ressources en eau, soit adopté.

Sur la motion de Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, le débat est ajourné.

14 décembre 2001

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 4 décembre 2001, sur la motion de M. Julien, ministre du Revenu, proposant que le principe du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives relativement à la protection des renseignements confidentiels, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Brassard, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 54 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement, modifie l'avis donné précédemment concernant les travaux de la Commission de l'aménagement du territoire.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Boisclair, ministre de l'Environnement, propose que le projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi visant la préservation des ressources en eau, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi visant la préservation des ressources en eau, est adopté.

M. Rochon, ministre du Travail propose que le projet de loi n° 63, Loi modifiant le Code du travail et la Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, soit adopté.

14 décembre 2001

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 63, Loi modifiant le Code du travail et la Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, est adopté.

M. Rochon, ministre du Travail propose que le projet de loi n° 46, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant certains secteurs de l'industrie du vêtement, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 46, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant certains secteurs de l'industrie du vêtement, est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 11, Loi constituant une réserve budgétaire pour l'affectation d'excédents.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 61, Loi concernant la Financière du Québec.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 180, Loi modifiant diverses dispositions législatives eu égard à la divulgation de renseignements confidentiels en vue d'assurer la protection des personnes, ainsi que les amendements transmis par M. Bégin, ministre de la Justice.

14 décembre 2001

Les amendements sont déclarés recevables.

Les amendements sont adoptés.

Le rapport amendé est adopté.

À 17 h 48, sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mardi 18 décembre 2001, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

14 décembre 2001

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la prise en considération du rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a étudié en détail le projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi visant la préservation des ressources en eau. :

(Vote n° 80)

POUR - 108

Arseneau	Caron	Geoffrion	Mulcair
Barbeau	Carrier-Perreault	Gobé	Ouimet
Baril	Chagnon	Goupil	Pagé
(Berthier)	Charest	Harel	Papineau
Baril	(Rimouski)	Houda-Pepin	Paquin
(Arthabaska)	Charest	Jérôme-Forget	Paradis
Beauchamp	(Sherbrooke)	Julien	Paré
Beaulne	Chevrette	Jutras	Payne
Beaumier	Cholette	Kelley	Pelletier
Béchar	Cliche	Kieffer	(Abitibi-Est)
Bédard	Copeman	Labbé	Pelletier
Bégin	Côté	Lachance	(Chapleau)
Bélangier	(Dubuc)	Lamquin-Éthier	Pinard
Benoit	Côté	Landry	Poulin
Bergeron	(La Peltrie)	Laprise	Robert
Bergman	Cousineau	Leblanc	Rochon
Bertrand	Delisle	Leduc	Simard
(Portneuf)	Désilets	Legault	(Richelieu)
Bertrand	Deslières	Legendre	Simard
(Charlevoix)	Després	Léger	(Montmorency)
Bissonnet	Dionne-Marsolais	Lelièvre	St-André
Blanchet	Doyer	Lemieux	Tranchemontagne
Boisclair	Duguay	Létourneau	Trudel
Bordeleau	Dupuis	MacMillan	Vallières
Boucher	Facal	Maltais	Vermette
Boulerice	Fournier	Marcoux	Whissell
Boulet	Gagnon-Tremblay	Marois	Williams
Boulianne	Gauthier	Marsan	
Brassard	Gautrin	Ménard	
Brodeur	Gauvin	Middlemiss	
Brouillet	Gendron	Morin	

14 décembre 2001
